



Les Poneys de La Millière



Stéphanie Guillemant

<http://www.poneys-milliere.fr/>

Réouverture du Club

Suite à un arrêté ministériel du 11 mai 2020, et par dérogation aux règles de post-confinement, le Club est ouvert à partir du 12 mai 2020.

Les règles suivantes doivent être appliquées :

- **Pas de rassemblement de plus de 10 personnes dans l'enceinte du Club, et chacun applique les gestes « barrière ».**
- **Les parents des enfants de plus de 7 ans les déposent sur le parking.**
- **On arrive 20 minutes avant le début de la reprise.**
- **On repart dès qu'on a fini de s'occuper de son poney et qu'on a rangé le matériel.**
- **Aucun parent ne peut aider à la préparation ni toucher le matériel.**
- **On ne met pas de masque de protection pour monter, mais on peut en avoir pendant la préparation du poney.**
- **Chaque cavalier utilise son propre matériel qui ne peut être ni prêté, ni partagé :**
 - **Les gants d'équitation sont obligatoires pendant tout le temps passé au Club.**
 - **Le matériel de pansage (étrille, bouchon et cure-pieds) est personnel.**
 - **On n'oublie pas sa bombe.**
 - **La tenue d'équitation est propre et doit être lavée à 60° entre chaque venue au Club.**

Ces règles pourront évoluer en fonction de l'évolution de la situation et des directives du Gouvernement et de la Fédération.

Des séances de rattrapages seront proposées ultérieurement, le temps que les poneys se remettent en forme.